



Rue Jean Giono  
13111 Coudoux  
fcpe.coudoux@laposte.net

M. Guy BARRET, Maire de Coudoux  
Rue des Ecoles  
13111 COUDOUX

Coudoux, le 10 novembre 2012

Objet: Prestation de ménage dans l'école élémentaire D. GERMOND de Coudoux

Copie: M. Manificier, élu municipal délégué à l'enfance  
Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales PACA  
Mme AUGER, Inspectrice de l'Education Nationale  
Mme HOAREAU, Directrice de l'école D. Germond  
Fédération Départementale des Conseils des Parents d'Elèves des BDR  
M. DAVIN, parent d'élève  
Affichage devant les 2 écoles de la commune

Pièce jointe : courrier de M. DAVIN, rapport d'incident du 24 septembre 2012

Monsieur le Maire,

Depuis 6 ans, la prestation du ménage dans les écoles de Coudoux a été externalisée par la commune. Les remarques sur la qualité de l'exécution sont fréquentes. Le ménage est souvent bâclé, toujours incomplet et il arrive qu'il ne soit pas fait. Comme peuvent l'attester tous les comptes rendus de conseil d'école, (ceux de l'école maternelle également), ce sujet a été maintes fois abordé par les enseignants et les représentants de parents. Les actions étaient à la charge du donneur d'ordre du marché : votre équipe municipale.

Si pour l'école maternelle une solution (ménage effectué par les ATSEM) a été mise en place, qui nous permet de noter une amélioration en ce tout début d'année, en ce qui concerne l'école élémentaire la situation continue de se dégrader. Pendant 6 ans vous ou vos représentants nous avez pourtant expliqué qu'il fallait être patient, que les prestations allaient s'améliorer, tantôt avec un

changement d'équipe, tantôt suite à un entretien entre municipalité et responsable du prestataire. Nous constatons de notre côté et depuis 6 ans l'absence d'effets.

L'incident du 24 septembre dernier marque un seuil au delà duquel nous ne pouvons rester sans agir. Vous avez pu prendre connaissance des détails dans le courrier ci-joint. La FCPE Coudoux soutient complètement le point de vue de M. DAVIN. Nous ajoutons à cela le regret que malgré tous les avertissements que les constatations évoquées ci-dessus ont constitués, un tel événement ait pu se produire. Nous sommes révoltés par les conditions dans lesquelles les cours ont eu lieu dans cette classe lors de la matinée du 25 septembre. Pour nos enfants et pour l'enseignante, nous aurions été les premiers à soutenir un droit de retrait de l'équipe enseignante. Nous restons persuadés qu'un bureau municipal ne serait pas resté en l'état aussi longtemps et ne l'acceptons pas.

La FCPE Coudoux vous demande une fois de plus et avec force de mener dans les délais les plus brefs, les actions qui s'imposent afin qu'un tel incident ne se reproduise plus et pour que ce sujet ne soit plus à l'origine de gaspillages de ressources: financières pour la commune, énergie et temps pour l'ensemble des acteurs concernés. L'annonce des premières mesures concrètes nous paraît devoir être faite avant la fin 2012. Sans perspectives suffisamment prometteuses, nous déciderons alors des actions que nous entreprendrons pour faire en sorte que nos enfants ne passent plus leurs journées dans de telles conditions.

Vous pouvez compter sur le soutien habituel de l'ensemble des membres de la FCPE Coudoux. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, soutenir vos actions mais aussi pour agir aux côtés de votre équipe afin que l'objectif que nous vous fixons soit pleinement et rapidement atteint.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nicolas BERUTTO  
*Président FCPE Coudoux*

06.31.73.69.01